

COMMUNE D'ANOR

REVISION DU POS ELABORATION DU PLU

Loi Paysage

**Repérage des constructions présentant un intérêt particulier
En terme de patrimoine architectural et urbain**

Loi Paysage : la loi du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages doit être intégrée au Plan Local d'Urbanisme. Ainsi, le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme "**devra comporter les dispositions et règles nécessaires à une véritable maîtrise de l'évolution des paysages de la commune et les prescriptions nécessaires à la protection des plus remarquables ou sensibles d'entre eux.**"

L'article L 110 du code de l'urbanisme rappelle que
"Le territoire français est le patrimoine commun de la Nation"

Autant si les monuments, les quartiers anciens, les espaces naturels, ou certains bois et forêts peuvent être aujourd'hui protégés par les documents d'urbanisme en tant qu'éléments du patrimoine commun, autant les paysages façonnés par l'homme, témoins d'une histoire en même temps que cadres de la vie quotidienne, étaient jusqu'à présent pas ou mal pris en compte. **Faute d'une prise de conscience, il suffit parfois de quelques années pour dégrader irrémédiablement un paysage lentement constitué de générations en générations.**

Avec la loi votée par le Parlement, les Paysages sont clairement, et pour la première fois, définis comme faisant partie du patrimoine, c'est à dire comme étant porteurs de l'identité des hommes et au-delà de la collectivité tout entière.

"Désormais ce sera au PLU d'identifier et de protéger ces éléments du patrimoine. En conséquence, dès lors que le PLU les aura inventoriés, leur destruction ne sera possible qu'après une autorisation explicite du Maire."

On entend par paysage, l'ensemble des richesses communales caractéristiques témoignant du mode de vie, de l'habitat et des activités de tradition industrielle, artisanale, agricole, forestière, ...

Non seulement le rapport de présentation doit intégrer l'analyse de l'état initial du paysage et énonce les objectifs poursuivis en ce qui concerne sa protection et sa mise en valeur.

ELEMENT BÂTI N°1

Maison bourgeoise sur la place du Maréchal Jaurès.

Type et implantation :

Habitation type individuelles R+1+CC.
Bâtiments situés en retrait d'alignement

Toitures :

Couverture à 4 pans en ardoise et épis de faitage. Habillage des chéneaux en bois.
Couverture à croupe des ailes
Lucarnes bois peint type à cheval
Cheminées en maçonneries de briques pleines.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines et pierre bleue, chaînage et ornement pierre
Menuiseries en bois peint, volet roulant en bois. Caisson derrière lambrequin bois peint

Clôtures et plantations :

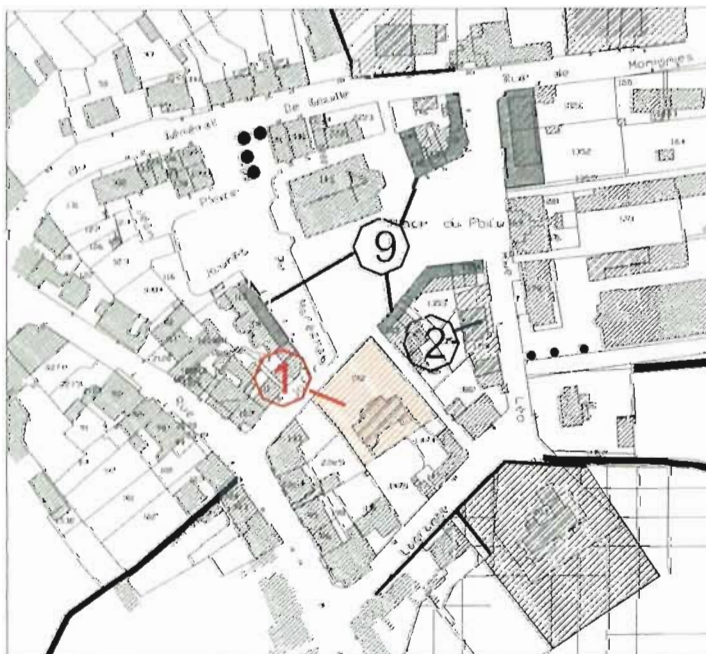
Mur bahut de brique pleine surmonté d'une grille en fer forgé doublé d'une haie végétale.
Parcelle arborée.



10 place du Poilu

Parcelles cadastrales n° 192

*Avignais : Parc / Droc / Rue
Le début de base
entiers paysagés
Trilong, Rappes sauvages*



ELEMENT BÂTI N°2

Type et implantation :

Maison de ville en retrait d'alignement en R+1+C formant la façade urbaine de la rue Léo Lagrange.

Toitures :

Couverture à 4 pans avec brisis et terrasson en ardoise de fibrociment en losange.

Lucarnes dans le brisis : lucarne à encadrement et habillage en zinc façonné, lucarne à fronton en pierre, tabatière.

Cheminée en maçonnerie de briques pleines.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines et pierre avec encadrement et chaînage d'angle.

Façade de composition symétrique : Lucarne, ornement et balcon marquant l'entrée

Menuiseries en bois peints, volets roulants en tableau. Coffre avec habillage bois

Ancienne serre en métal (façade Nord)

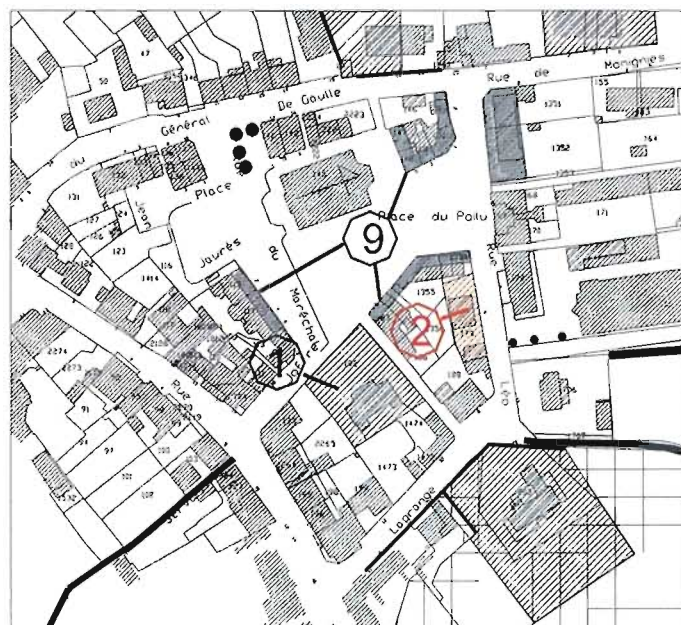
Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille en fer forgé, doublé d'une haie végétale.



6 Rue Léo Lagrange

Parcelles cadastrales n° 179



ELEMENT BÂTI N°3

Type et implantation :

Ensemble formant perspective de la rue Léo Lagrange depuis la Mairie.
Maison d'habitation avec dépendances
R1C située dans un parc arboré.

Toitures :

Couverture à 2 versants en ardoise.
Cheminées en maçonnerie de brique
pleine.

Façade :

Maçonnerie brique et pierres. Pignon en
épis. Lucarne en bois peint, couverture
en ardoise.
Menuiseries en bois peint.
Volets en bois peint.

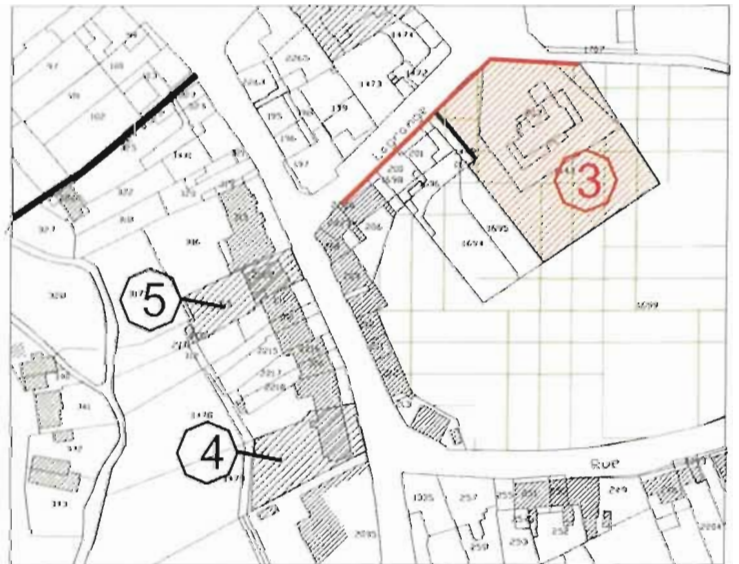
Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie de pierre
surmonté d'une grille en fer forgé.
Parcelle richement arborée.



15 Rue Léo Lagrange

Parcelles cadastrales n° 203



ELEMENT BÂTI N°4

Type et implantation :

Maison de ville R+1+C en retrait d'alignement, formant la façade urbaine de la rue Pasteur et l'angle avec l'école

Toitures :

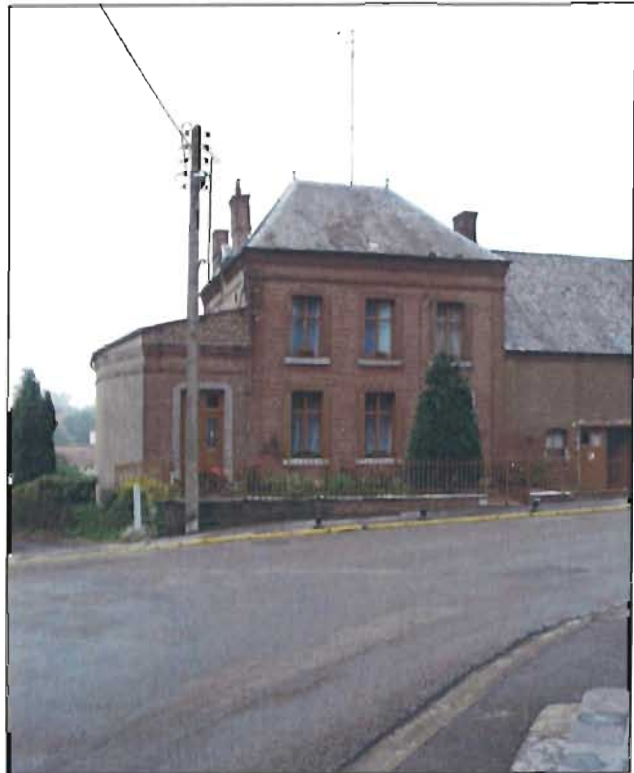
Couverture à 4 pans en ardoise avec épis de faîtage.
Cheminée en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines et maçonnerie enduite.
Menuiseries en bois peint et persiennes métalliques
Linteau avec arc de type déprimé

Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie de brique pleine surmonté d'une grille métallique.



34 Rue Pasteur

Parcelles cadastrales n° 1479



ELEMENT BÂTI N°5

Type et implantation :

Maison de ville R+C aligné au front bâti (fiche 4).

Toitures :

Couverture à 2 ou 4 versants avec brisis et terrasson et demi croupe.
Chéneau habillage bois, faîtage en terre cuite.

Lucarne en bois dans le brisis, couverture en ardoise (en écaille).
Arêtier à joint fermé.
Cheminées en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie de brique pleine 2 tons avec ornement et chaînage d'angle.
Soubassement marqué.
Menuiseries en bois peint et PVC. Volet roulant entre tableau.

Clôtures et plantations :

Clôture inexistante (dénaturation)



18 Rue Pasteur

Parcelles cadastrales n° 2169, 313



ELEMENT BÂTI N°6

Type et implantation :

Bâtiment de logement collectif R+1+1C formant angle de la rue du Gal de Gaulle et la place du Fort (implanté à l'alignement)
(fiche7)

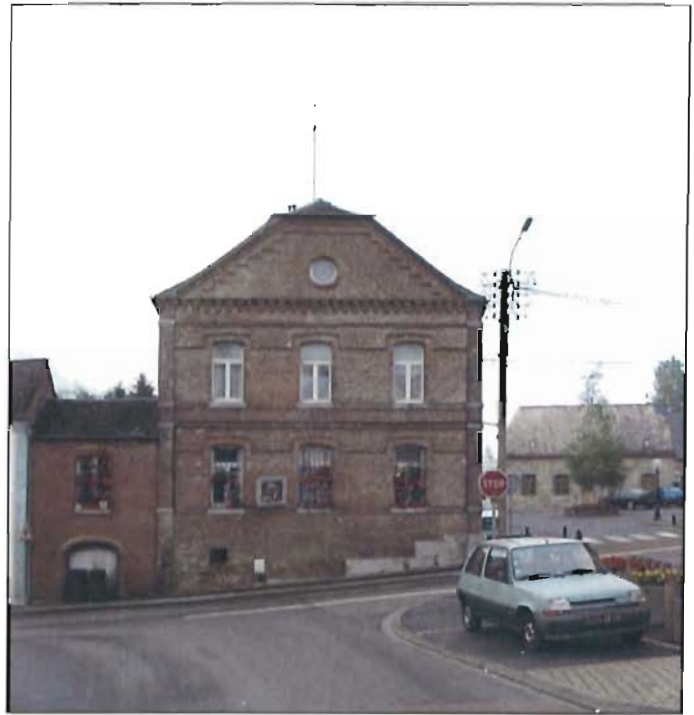
Toitures :

Couverture à deux pans et demi croupe.
Châssis de toit

Façade :

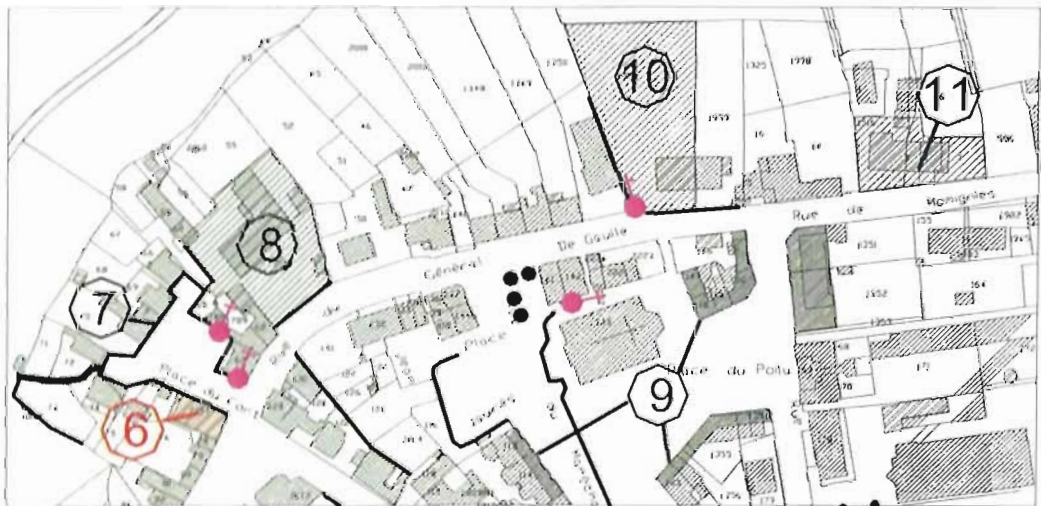
Maçonnerie de briques pleines avec chaînage et ornement sous bassement en pierre.
Menuiseries PVC blanc. Barreaudage métallique à RDC.

Clôtures et plantations :



LA place du Fort

Parcelles cadastrales n° 2157



ELEMENT BÂTI N°7

Type et implantation :

Ensemble des constructions situé à l'alignement, constituant la place du Fort. R+1+C et R+C

Toitures :

Couverture en ardoise ou fibrociment à 2 ou 4 pans
Lucarne ou châssis de toit

Façade :

Brique, pierre bleue suivant bâtiment
Menuiserie bois ou PVC

Clôtures et plantations :

Bâtiment à l'alignement ou mur de clôture brique



Alignement place du Fort

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°8

Type et implantation :

Ancienne brasserie malterie en retrait d'alignement. Bâtiments disposés perpendiculairement à la rue du Gal de Gaulle

Toitures :

Couverture à 2 pans en ardoise, et demi croupe

Façade :

Maçonnerie de brique pleine
Menuiseries bois.

Clôtures et plantations :

Mur maçonnerie brique pleine à redent avec brique en chaperon.



SA rue du Gal de Gaulle

Parcelles cadastrales n° 2159



ELEMENT BÂTI N°9

Type et implantation

Ensemble des constructions situé à l'alignement, constituant la place du Poilu.

R+D+C et R+C.

Toitures :

Couverture en ardoise ou fibrociment, parallèle à la rue

Façade :

Maçonnerie de briques et béton ou brique et pierre, maçonnerie enduite
Menuiseries divers.

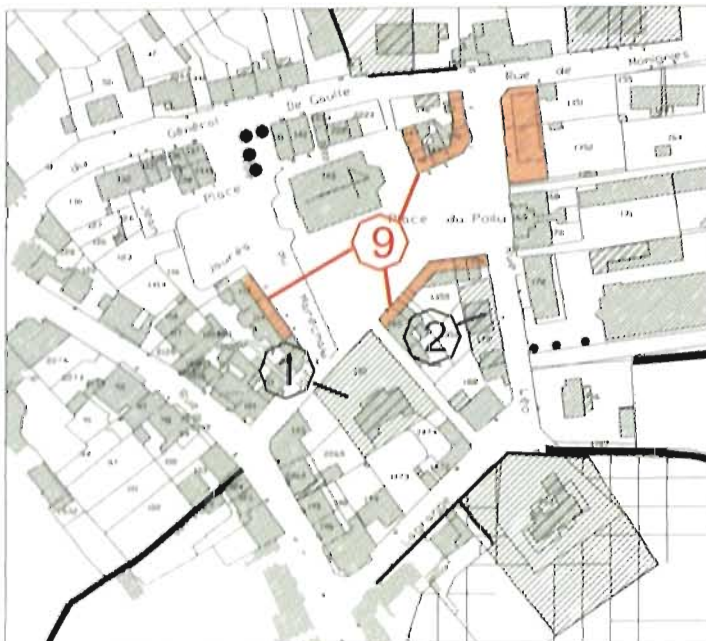
Clôtures et plantations :

Bâtiment ou mur brique et béton ou brique et pierre.



Alignement place du Poilu n° 1 à 7

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°10

Type et implantation :

Bâtisse traditionnelle réhabilitée en deux logements accolés, en retrait d'alignement, R+1+C
23 : partie rénovée

Toitures :

Couverture à 2 pans avec demi croupe en ardoise ou fibrociment, faîtage en terre cuite.
Cheminées brique ou pierre.

Façade :

Maçonnerie en brique pleine et pierre bleue, soubassement en pierre, pignon en pierre non appareillée
Chânage horizontal et d'angle en pierre bleue.
Memiseries bois peint, volet roulant.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en pierre bleue surmonté d'une grille en fer forgé



21-23 Rue de Momigny

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°11

Type et implantation :

Corps de ferme traditionnel en retrait d'alignement. R+1C

Toitures :

Couverture à 2 pans à coyaux en ardoise, parallèle à la rue. Faîtage en terre cuite
Lucarne à la capucine (croupe arrondie), en bois, couverture et joue en ardoise
Cheminée rénovée

Façade :

Maçonnerie de pierre (non appareillée), encadrement de baie en pierre bleue et brique pleine
Menuiserie en bois peint

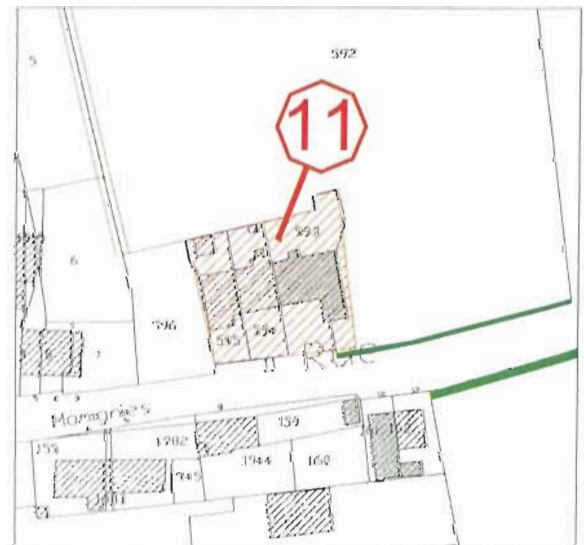
Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille en fer forgé.



11 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 593, 594, 595



ELEMENT BÂTI N°12

Type et implantation :

Ancienne brasserie malterie.
Maison d'habitation liée à la brasserie
R+1+C à l'alignement

Toitures :

Couverture à 2 ou 4 pans en ardoise,
bracons bois faîtage en terre cuite, épis
de faîtage

Sur la tour, lucarne bois en ardoise

Châssis de toit.

Cheminées brique.

Façade :

Maçonnerie briques avec chaînage
d'angle et ornement / enduit,
soubassement marqué

Certains linteaux en métal

Menuiseries bois peint et volet roulant
en tableau.

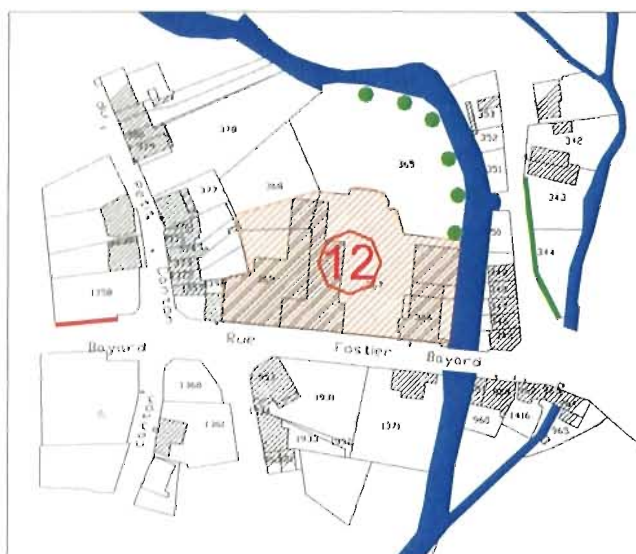
Clôtures et plantations :

Mur en maçonnerie enduite, porche
d'entrée



2 Rue Fostier Bayard

Parcelles cadastrales n° 366, 367, 369



ELEMENT BÂTI N°13

Type et implantation :

Maison de maître en retrait d'alignement sur parcelle arborée, liée à l'aciérie.

Toitures :

Couverture en ardoise à 4 pans avec brisis et terrassons, rives de toit traité avec ornement bois, épis de faîtage.

Lucarnes en zinc façonné

Dépendance : couverture en ardoise à 2 pans

Cheminée brique

Façade :

Maçonnerie brique, chaînage et ornement brique. Soubassement marqué

Dépendance : maçonnerie brique peinte

Extension récente en maçonnerie enduite.

Garde corps et balustrade en fer forgé.

Marquise d'entrée

Ménisierie bois peint, volet roulant en PVC entre tableau.

Clôtures et plantations :

Mur bahut brique + grille fer forgé

Jardin



39 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 805,806, 807, 1415



ELEMENT BÂTI N°14

Type et implantation :

Ancien corps de ferme R+1C en retrait d'alignement avec ajout sur rue R+1+C.

Toitures :

Longère : toiture en ardoise à 2 pans, faitage en terre cuite

Lucarne à la capucine (arrondie) en bois, couverture et joue en ardoise

Cheminée en brique

Maison : toiture à 4 pans en ardoise fibrociment, épis de faitage et cheminées brique.

Façade :

Longère : Maçonnerie en moellon de pierre, chaînage en pierre bleue et brique et ornement en brique.

Maison : maçonnerie brique

Menuiseries bois peint et PVC.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille sur une partie



41 à 47 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 798, 802, 803



ELEMENT BÂTI N°15

Type et implantation :

Ensemble de constructions industrielles formant les Aciéries et forges d'Anor

Toitures :

Couverture en ardoise et tuile à 2, 4 pans ou sheds.

Bâtiment sur rue : couvert à 2 pans en ardoise, lucarne rampante en bois, couverture et joue en ardoise

Façade :

Maçonnerie briques et maçonnerie enduite ou peinte, ornement
Menuiseries bois peint et métal.

Clôtures et plantations :

Mur bahut brique doublé haie végétale.



10 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 1411-662



ELEMENT BÂTI N°16

Type et implantation :

Maison de ville en retrait d'alignement
avec dépendances

Toitures :

Couverture à 4 pans avec brisis et
terrassons en ardoise, épis de faîtage,
arêtier et membron en zinc, œil de bœuf
en zinc façonné
Cheminée brique
Dépendances en ardoise

Façade :

Maçonnerie briques peinte avec
chaînage d'angle et ornement en brique
Menuiseries en bois vernis et volet en
tableau (lambrequin bois).
Dépendances en brique, menuiserie en
bois peint

Clôtures et plantations :

Mur babut avec piles en maçonnerie
enduite et grille



7 Rue d'Hirson

Parcelles cadastrales n° 756, 1665, 1662



ELEMENT BÂTI N°17

Type et implantation :

Bâtiments d'habitation accolés formant la place de la Gare, à l'alignement R11C

Toitures :

Couverture avec débord en tuile de terre cuite à 2 pans

Cheminée en brique

Façade :

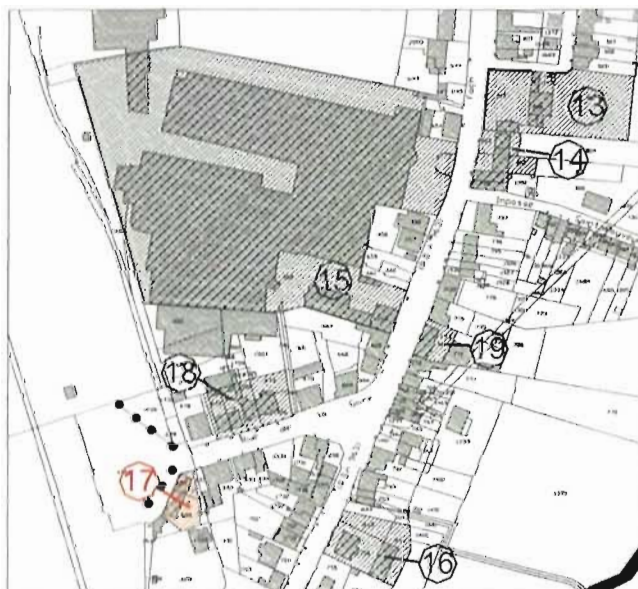
Maçonnerie brique et maçonnerie enduite avec chaînage et encadrement, appui de fenêtre en pierre bleue.

Clôtures et plantations :



13 à 17 Rue de la Gare

Parcelles cadastrales n° 686, 687



ELEMENT BÂTI N°18

Type et implantation :

Ensemble de 4 habitations jumelées, en retrait d'alignement, dans la perspective de la rue de la Gare

Toitures :

N° 8-10 : Couverture avec brisis et ferrassons en ardoise, membron et arêtier en zinc ou plomb, épis de faîtage, tabatière dans le brisis. Cheminée brique.

N° 12-14 : Couverture 2 pans en ardoise de fibro ciment en forme de losange. Lucarne à 2 pans et lucarne en trapèze couverture et joue en ardoise. Cheminée brique

Façade :

N° 8-10 : Maçonnerie briques et pierre avec chaînages et ornement, façade symétrique. Menuiseries PVC et volet roulant. Garde corps et balustrade en métal peint. Daté en façade 1877

N° 12-14 : Maçonnerie briques avec chaînages et ornement, menuiserie en bois peint et volet roulant.

Clôtures et plantations :

N° 8-10 : Mur bahut en moellons de pierre et brique

N° 12-14 : Mur bahut en brique



8 à 14 Rue de la Gare

Parcelles cadastrales n° 673, 676, 677



ELEMENT BÂTI N°19

Type et implantation :

Habitation traditionnelle à l'alignement de type R+1+C

Toitures :

Couverture en ardoise à 2 pans avec demi croupe, parallèle à la rue.
Cheminiées brique.

Façade :

Maçonnerie briques avec ornement et chaînage et linteau en pierre bleue
Soubassement en maçonnerie enduite
Pignon en maçonnerie de moellons de pierre

Clôtures et plantations :



63 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 773



ELEMENT BÂTI N°20

Type et implantation :

Ensemble d'habitations accolées, à l'alignement sur rue, R+G

Toitures :

Couverture en ardoise fibro ciment avec brisis et terrassons, parallèle à la rue, lucarne rampante en bois dans le brisis. Cheminées brique

Façade :

Maçonnerie briques avec encadrement brique et pierre bleue.
Soubassement en pierre
Perron d'entrée
Menuiserie bois peint et PVC et volet roulant en tableau.

Clôtures et plantations :

.



13 à 17 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 828 à 835



ELEMENT BÂTI N°21

Type et implantation :

Ensemble de maisons jumelées (en R+1+C non aménagé) et situées en retrait d'alignement. Cet ensemble forme la perspective de la rue du Maréchal Foch au droit de la rue F.Bayard.

Toitures :

Couverture à deux pans parallèle à la voie. Couverture en bardage de fibrociment (cheminées en maçonnerie de briques pleines).

Façade :

Maçonnerie briques pleines et béton (linteau, appuis).
Menuiseries divers, garde corps en métal peint.

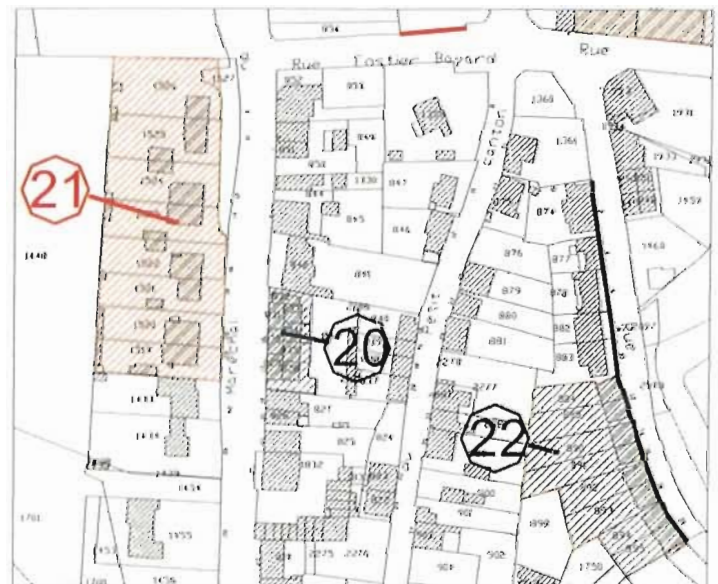
Clôtures et plantations :

Divers.



8 à 22 Rue du Maréchal Foch

Parcelles cadastrales n° 1519 à 1526



ELEMENT BÂTI N°22

Type et implantation :

Ensemble de maisons d'habitation jumelées (en R+1+C non aménagés) situées en alignement sur rue. Ensemble de constructions définissant la perspective de la rue.

Toitures :

Couverture à deux pans parallèle à la voie, cheminées en briques pleines. Couverture en ardoises de fibrociment faitage en terre cuite, cheminée en briques pleines.

Façade :

Maçonnerie en briques et moellons de pierre, linteau en pierre. Menuiseries divers en PVC avec volet roulant.

Clôtures et plantations :



6 à 20 Rue de la Papeterie

Parcelles cadastrales n° 884, 885, 890 à 895



ELEMENT BÂTI N°23

Type et implantation :

Habitation traditionnelle à rez de chaussée et deux niveaux de comble, située en alignement sur rue. Bâtiment marquant la perspective de la rue de la Papeterie.

Toitures :

Couverture à deux pans parallèle à la voie.

Couverte en ardoises de fibrociment avec débords et léger coyaux, cheminée en briques pleines, châssis de toit.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre avec chaînage d'angle brique et pierre, linteau en pierre bleue.

Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :

Clôture : grillage, haie végétale.

Parcelle arborée.



26-28 Rue de la Papeterie

Parcelles cadastrales n° 926, 927, 928



ELEMENT BÂTI N°24

Type et implantation :

Vraisemblablement ancienne maison d'habitation liée au site de « la vieille verrerie ». Bâtiment en « L », R+1+2 niveaux de combles.

Toitures :

Couverture à deux pans en ardoises avec débords et léger coyaux, faîtage en terre cuite avec épis de faîtage, cheminée en maçonnerie de briques pleines, tabatières.

Façade :

Maçonnerie de moellons de pierre avec chaînage et linteau en pierre bleue, pignon Sud en briques pleines (à couteaux) et pierres.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haies végétales, parcelle arborée, pâtures.



6-8 Rue de la Vieille Verrerie

Parcelles cadastrales n° 980-981



ELEMENT BÂTI N°25

Type et implantation :

Ensemble de bâtiments d'habitation type R+1+C situé à l'alignement, avec porte de garage. Une des entrées porte l'inscription « Carniaux-Brissy ».

Toitures :

Couverture à quatre pans en ardoises de fibrociment

Façade :

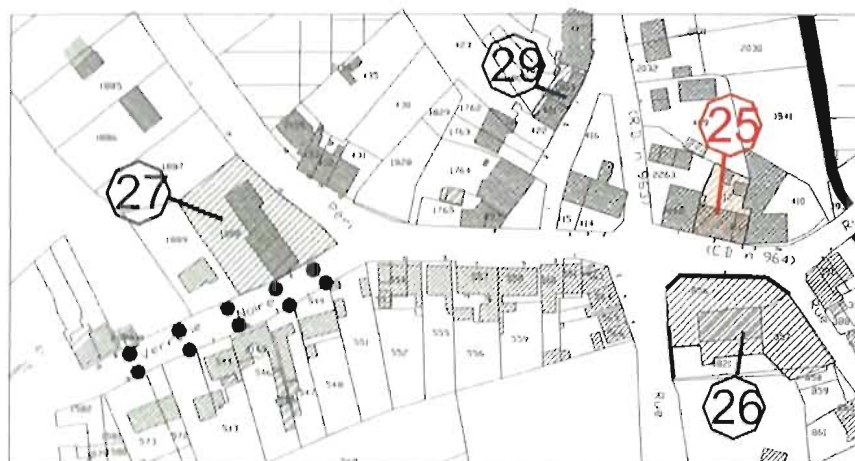
Maçonnerie de briques pleines deux tons avec ornements, linteau en profil métallique. Une des deux entrées de garage a été partiellement rebouchée. Menuiseries en bois peint et PVC, persiennes métalliques, volet roulant.

Clôtures et plantations :



3-5, rue Clémenceau

Parcelles cadastrales n° 411 - 412



ELEMENT BÂTI N°26

Type et implantation :

Habitation avec dépendances situées en retrait d'alignement et marquant le carrefour. Bâtiment du « philharmonie d'Anor ».

Ensemble en R+1+C non aménagés.

Toitures :

Couverture à quatre pans pour la partie habitation et deux pans avec demi croupe pour la partie dépendance. Couverture en ardoises, cheminée en briques.

Façade :

Maçonnerie brique pleine avec chaînage et ornement.

Pignon dépendance en briques et moellons de pierres.

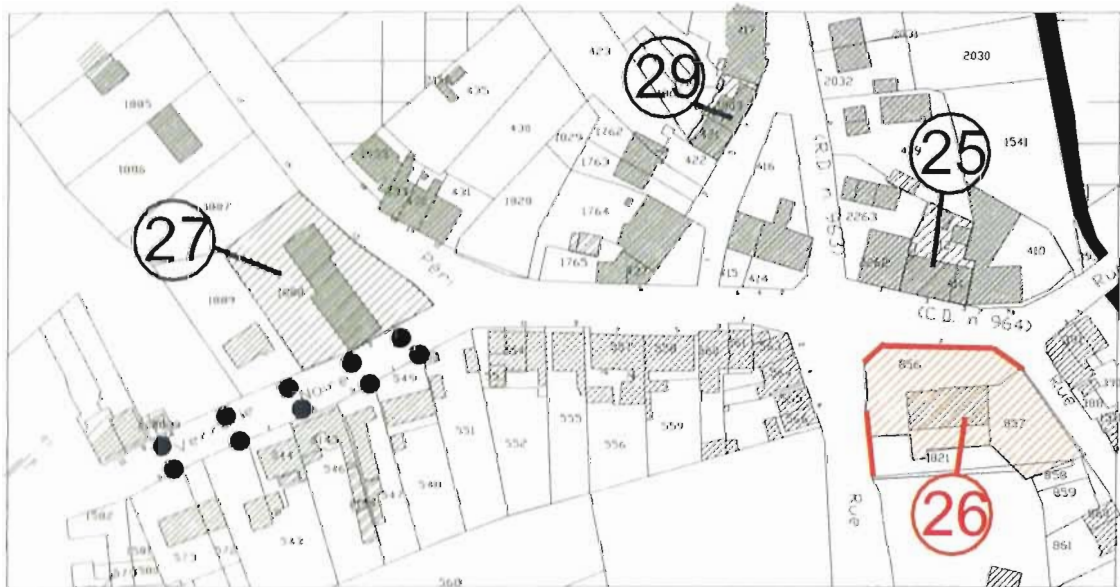
Menuiseries bois ou PVC.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie de briques pleines, haie végétale d'essence hexogène.



2 , rue G.Clémenceau
Parcelles cadastrales n° 856-857



ELEMENT BÂTI N°27

Type et implantation :

Ensemble de corps de ferme traditionnelle de type longère marquant le croisement des rues Péri et de la verrerie noire. Bâtiments en R+1.

Toitures :

Couverture à deux ou quatre pans en ardoises de fibro ciment, cheminée brique récente.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierres, chaînage brique et pierres bleues, encadrement de baies en briques et/ou pierres.

Menuiseries en bois peint ou vernis, PVC.

Extension récente sur la façade arrière.

Clôtures et plantations :

Haie végétale d'essence hexogène



13 Rue Gabriel Péri
2, rue de la verrerie noire

Parcelles cadastrales n° 1888



ELEMENT BÂTI N°28

Type et implantation :

Ensemble d'habitations, de type logement ouvrier ou maison de maître, lié à l'ancienne verrerie dite la « verrerie noire ».

Maisons accolées (R+1+C) situées en retrait d'alignement avec cour et annexes sur l'avant.

Maisons jumelées en R+1+C situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couvertures généralement en ardoises ou fibro ciment à deux pans parallèles à la rue, cheminées en briques.

Façade :

Généralement maçonnerie brique ou maçonnerie enduite, annexes en maçonnerie enduite ou peinte.

Menuiseries diverses.

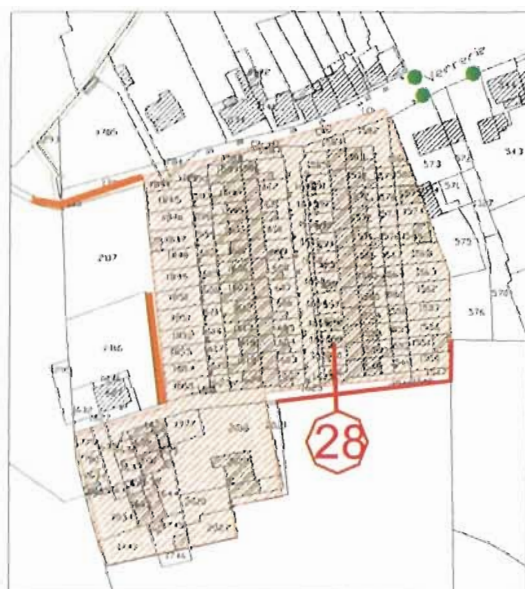
Clôtures et plantations :

Mur bahut + lisses et/ou haie végétale + grillage.



Rue de la Verrerie Noire

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°29

Type et implantation :

Habitation traditionnelle en R+1 située à l'alignement sur rue et délimitant le front bâti de la petite place.

Toitures :

Couverture à deux pans en ardoise de fibrociment et parallèle à la voie. Cheminée brique, châssis de toit.

Façade :

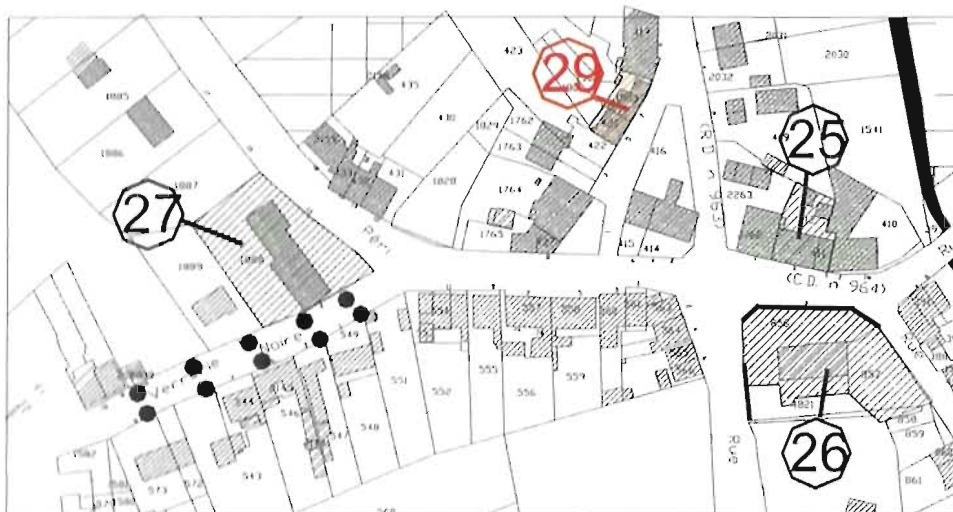
Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement de baies en briques et pierres bleues. Menuiseries en bois peint. Pas de système d'occultation.

Clôtures et plantations :



5-7 Rue de Trélon

Parcelles cadastrales n° 1903, 421



ELEMENT BÂTI N°30

Type et implantation :

Ensemble de bâtiments traditionnels type longère. l'ensemble situé en retrait de la voie et entouré de pâture. Bâtiments en R+G.

Toitures :

Couvertures à deux pans avec croupe, ardoise de fibrociment, lucarnes de forme triangulaire.

Façade :

Maçonnerie brique et pierres peintes pour l'habitation, briques et linteau béton pour la grange.

Menuiseries en bois peint avec volet en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haie végétale, parcelle arborée entourée de pâture et de boisement.



33 Rue du Camp de Giblou

Parcelles cadastrales n° 287, 289, 881, 882, 896



ELEMENT BÂTI N°31

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux pans avec demi-croupe en ardoises.
Cheminée en briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, briques et encadrement pierre, le tout peint.
Menuiseries et volet en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haies végétales, parcelle entourée de pâture et très visible depuis les différentes voies publiques.



53 Rue de la Verrerie Blanche

Parcelles cadastrales n° 595



ELEMENT BÂTI N°32

Type et implantation :

Ensemble d'habitations ouvrières accolées et de bâtiments industriels de l'ancienne verrerie dite de « la verrerie Blanche ».

Toitures :

Couverture en tuiles de terre cuite à deux versants et perpendiculaires à la rue de la verrerie Blanche.

Cheminées en briques.

Façade :

Maçonnerie en briques pleines ou maçonnerie enduite, appuis en pierre.
Menuiseries diverses.

Clôtures et plantations :

Mur bahut surmonté d'un grillage, haie végétale.



11 à 23 Rue de la verrerie Blanche

Parcelles cadastrales n° 68 à 84, 448 à 452



ELEMENT BÂTI N°33

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement et plus ou moins parallèle à la voie.

Toitures :

Couverture à deux versants parallèle à la voie, ardoise de fibrociment, cheminée en briques, lucarnes à croupe arrondie, joue en ardoises.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre avec chaînage et encadrement en briques et pierres.
Menuiseries en bois peint.

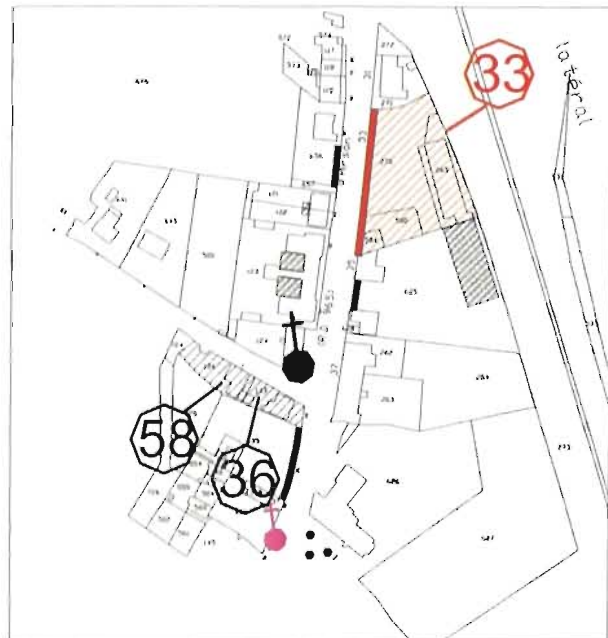
Clôtures et plantations :

Grillage doublé d'une haie végétale, parcelle arborée.



33 Rue d'Hirson

Parcelles cadastrales n° 269-270



ELEMENT BÂTI N°34

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait et entouré de pâture.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, lucarne à la capucine (croupe arrondie), joues et couverture en ardoises.
Cheminée en briques rénovée.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre et briques.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Grillage doublé d'une haie végétale.
Parcelle arborée et entourée de pâture.



18 Rue des Romains

Parcelles cadastrales n° 131, 745, 747



ELEMENT BÂTI N°35

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait et entouré de pâture.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, cheminée en brique

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre et briques.

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

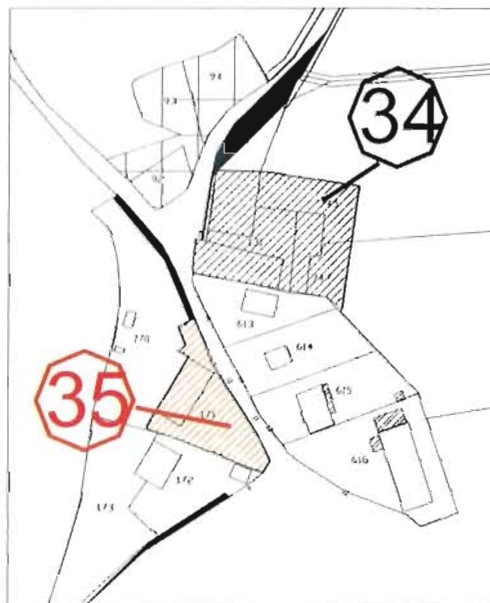
Grillage doublé d'une haie végétale.

Parcelle arborée et entourée de pâture.



11-12 Rue des Romains

Parcelles cadastrales n° 171



ELEMENT BÂTI N°36

Type et implantation :

Bâtiment d'habitation en R+1C situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à quatre pans avec brisis et terrassons en ardoises de fibrociment, arêtier zinc, cheminées en briques (reprises des maçonnerie en mortier de ciment), lucarnes type œil de bœuf en zinc façonné (situées dans le brisis).

Façade :

Maçonnerie en brique nettoyée et rejointoyée.
Menuiseries et volet en bois peint

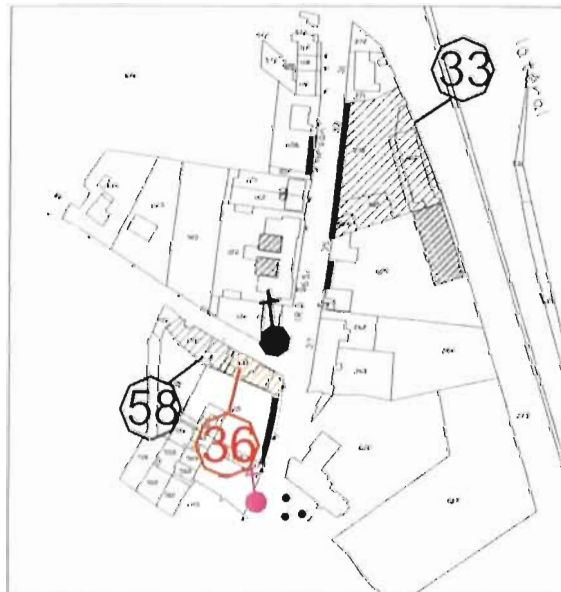
Clôtures et plantations :

Mur bahut en briques pleines nettoyées et partiellement rejointoyées, grille en métal.



48 Rue d'Illiron

Parcelles cadastrales n° 133



ELEMENT BÂTI N°37

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère rénovée. Ensemble parallèle à la voie situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises artificielles. Cheminée en brique rénovée.

Lucarnes rénovées de type lucarne à la capucine, façade bois, joues et couvertures en ardoises.

Façade :

Maçonnerie en briques avec chaînage et encadrement pierre, appuis en pierre.

Menuiseries en PVC blanc avec volets roulants.

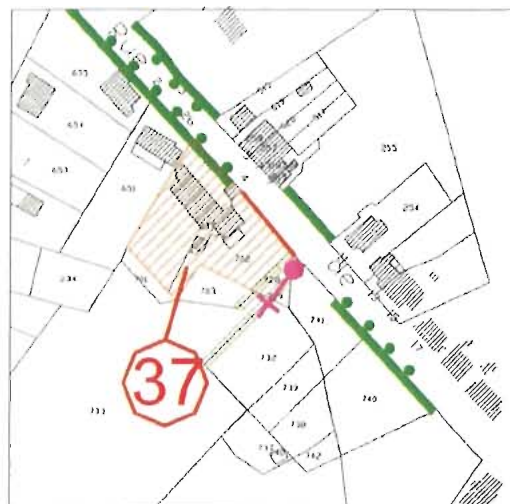
Clôtures et plantations :

Mur clôture d'origine constitué d'un mur bahut en maçonnerie de briques surmonté d'une grille en fer forgée, le tout doublé d'une haie végétale.



4 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 237, 702



ELEMENT BÂTI N°38

Type et implantation :

Habitation traditionnelle en R+1+1C
située à l'alignement et marquant
sensiblement la perspective de la rue.

Toitures :

Couverture à deux versants avec demi
croupe, débords de toit, coyaux, épis de
faîtage, cheminée en briques, lucarnes
bois avec couverture en ardoises.

Façade :

Maçonnerie de briques pleines,
soubassement en pierres et maçonnerie
enduite. Menuiserie en bois peint,
persiennes métalliques.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en maçonnerie enduite,
surmonté de lisses en métal.



3 Chemin latéral

Parcelles cadastrales n° 1430



ELEMENT BÂTI N°39

Type et implantation :

Bâtiment rural traditionnel en R+1C situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants avec demi-croupe, parallèle à la rue. Ardoises de fibrociment, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement en pierres bleues, partie de pignon en briques
Menuiseries en PVC avec volet roulant.

Clôtures et plantations :

Haie végétale d'essence hexogène.



47 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 30



ELEMENT BÂTI N°40

Type et implantation :

Bâtiment rural traditionnel rénové en R+1C situé à l'alignement sur rue.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises avec partie arrière en extension. Versant sur rue avec brisis et terrassons, versant arrière couverture à une pente.

Façade :

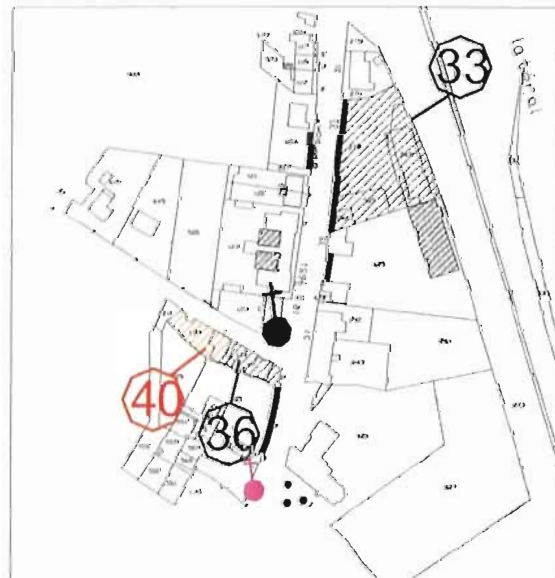
Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique, appuis de fenêtre en maçonnerie peinte. Menuiserie en bois peint avec volet roulant.

Clôtures et plantations :



1 Rue des Romains

Parcelles cadastrales n° 134



ELEMENT BÂTI N°41

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

De part le relief, cette maison est très visible depuis l'espace public et forme (avec la fiche n°42, 43) la perspective de la rue du Revin.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibrociment avec léger coyaux, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois peint.

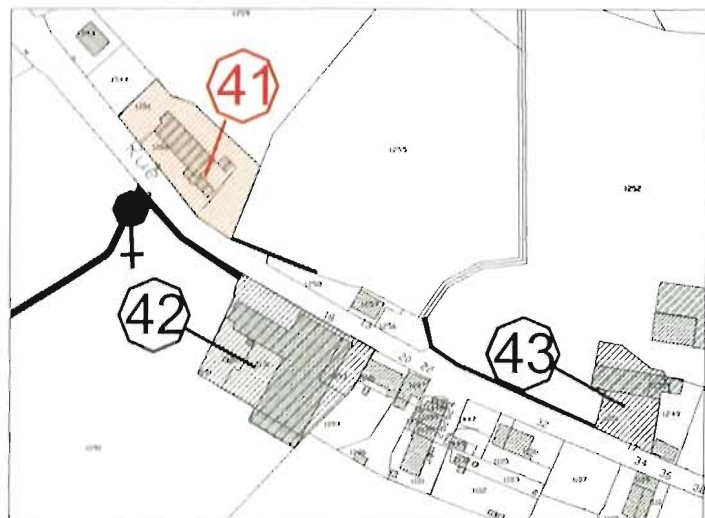
Clôtures et plantations :

Parcelle entourée de pâture, clôture formée par une haie végétale.



9 Rue du Revin

Parcelles cadastrales n° 1262



ELEMENT BÂTI N°42

Type et implantation :

Ensemble de corps de ferme traditionnelle en "L".

De part le relief, cette maison est très visible depuis l'espace public et forme (avec la fiche n°41, 43) la perspective de la rue du Revin.

Toitures :

Bâtiment principal, couverture à deux versants parallèle à la rue, avec demi croupe, cheminée en briques rénové et lucarne rampante bois, joues et couverture en ardoises de fibrociment. Ensemble de la couverture en ardoises de fibrociment

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

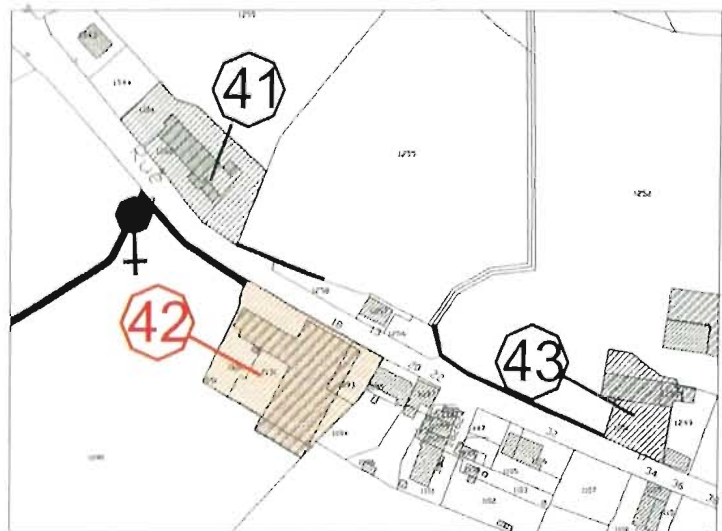
Méniseries en bois peint.

Clôtures et plantations :



18 Rue du Revin

Parcelles cadastrales n° 2132-2131-1093-1091



ELEMENT BÂTI N°43

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Cette maison forme (avec les lîche n°41, 42) la perspective de la rue du Revin.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises avec léger coyau, cheminée briques, lucarnes rampantes en bois, joues en ardoises de fibrociment et couverture en zine.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois peint.

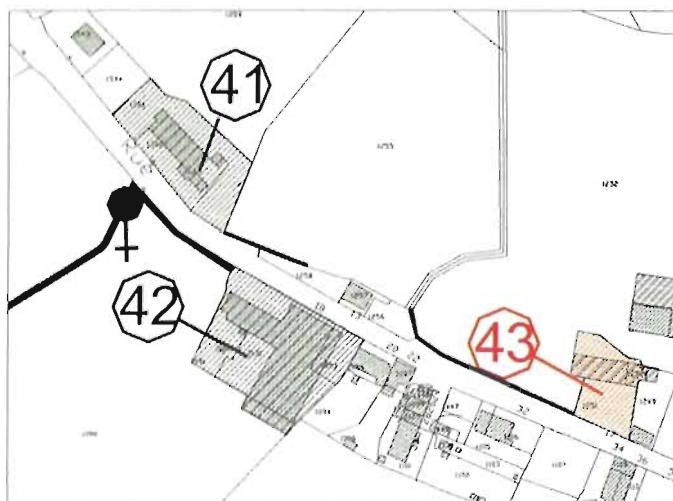
Clôtures et plantations :

Grillage.



17 Rue du Revin

Parcelles cadastrales n° 1250-1251



ELEMENT BÂTI N°44

Type et implantation :

Bâtiment rural traditionnel de type longère en R+1C situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants parallèles à la rue en ardoises, cheminée récente en briques, châssis de toit.

Façade :

Maçonnerie briques pleines, soubassement et chaînage horizontal en pierres, encadrement de baies en briques et pierres.

Menuiseries diverses en bois peint avec volet roulant

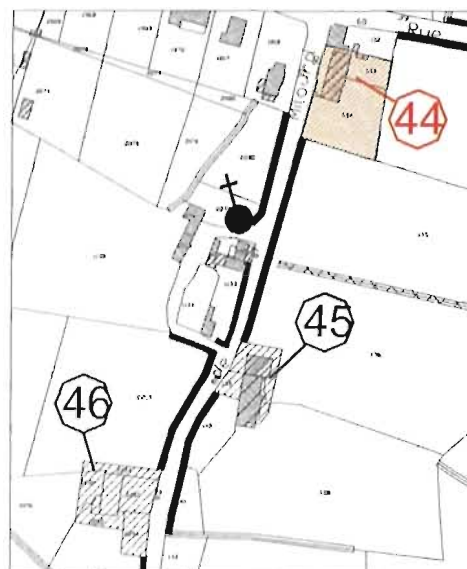
Clôtures et plantations :

Grille métallique.



90 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 133-134



ELEMENT BÂTI N°45

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises avec demi-croupe et léger coyau, cheminées brique, châssis de toit.

Façade :

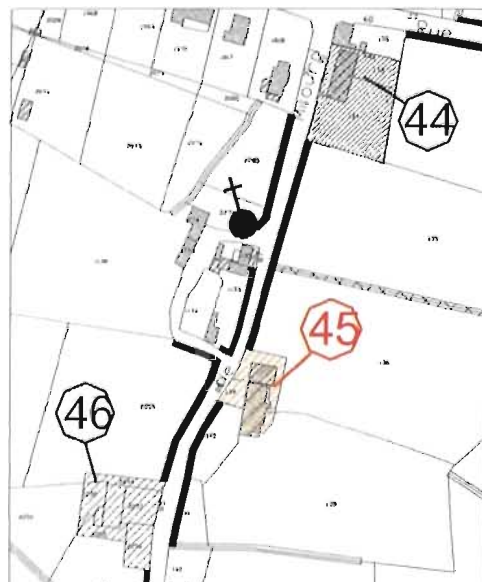
Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues. Partie rénovée en briques, création d'ouvertures. Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :



88 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 136-139



ELEMENT BÂTI N°46

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibro-ciment avec léger coyau, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.
Menuiseries en bois peint ou vernis.

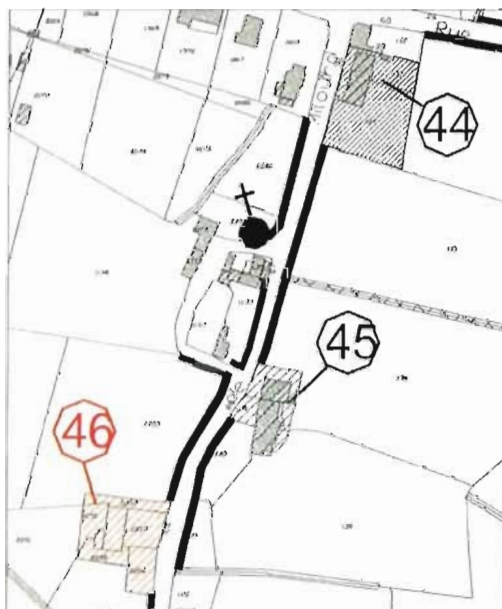
Clôtures et plantations :

Grillage et haie végétale.



85 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 2250-2252-
2254-2256-2257



ELEMENT BÂTI N°47

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises avec léger coyau, cheminée briques.

Façade :

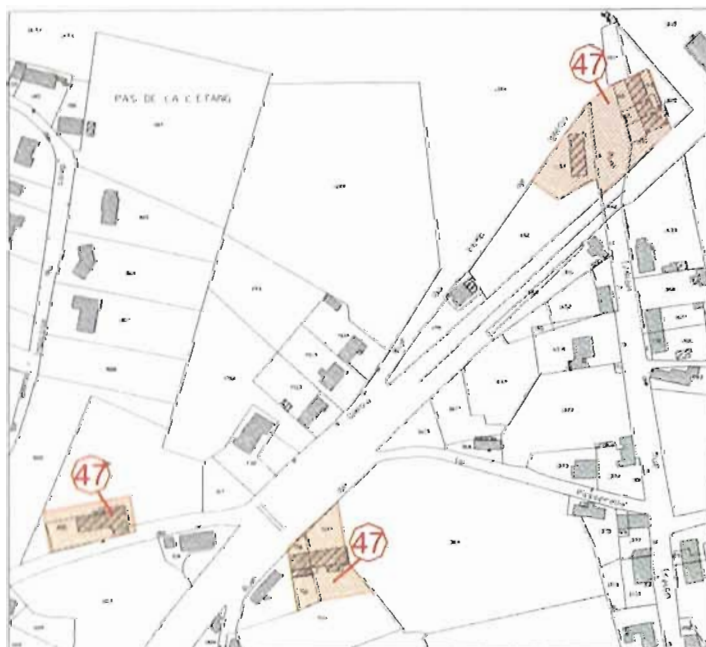
Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Clôtures et plantations :

Parcelle entourée de pâture, clôture formée par une haie végétale.

Rue du Camp de Giblou

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°48

Type et implantation :

Ensemble de corps de ferme disposés en "L".

Toitures :

Couvertures à deux versants avec demi-croupe en ardoises de fibrociment.
Cheminées en briques peintes.

Façade :

Maçonnerie brique et pierre peinte
Menuiseries en bois peint.

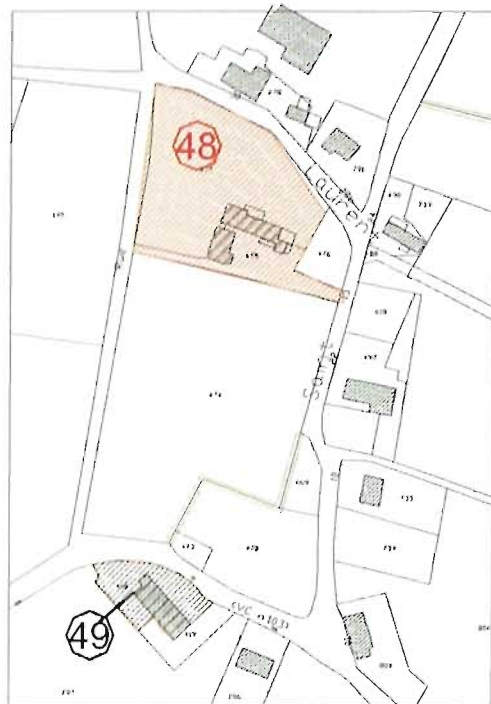
Clôtures et plantations :

Haies végétales, pâture et potager.



13 Rue Saint Laurent

Parcelles cadastrales n° 475-477



ELEMENT BÂTI N°49

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, brique.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois vernis.

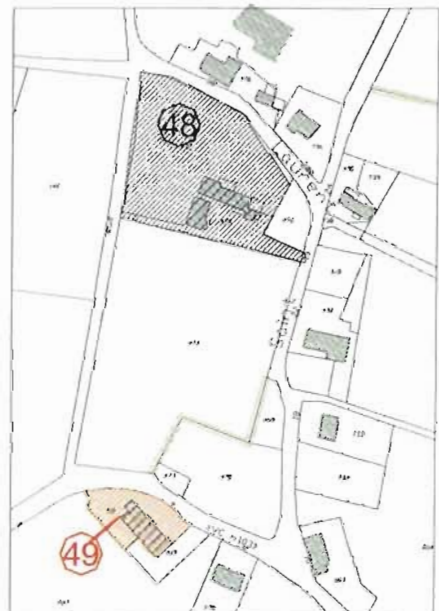
Clôtures et plantations :

Parcelle entourée de pâture, clôture formée par une haie végétale.



10 Rue Saint Laurent

Parcelles cadastrales n° 418



ELEMENT BÂTI N°50

Type et implantation :

Grand ensemble de corps de ferme avec habitation type « maison de maître ».
Etat de vétusté avancé.

Toitures :

Couverture avec brisis et terrassons en ardoises avec débords et bracons en bois, cheminées en briques, lucarnes à deux pans situées dans le brisis, épis de faîtage.

Façade :

Maçonnerie briques pleines avec ornements, chaînage d'angle, encadrement en briques et pierres.
Garde corps en fer forgé et lisse bois, marquise
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :



100 Rue de Trélon

Parcelles cadastrales n° 51-52



ELEMENT BÂTI N°51

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé à l'alignement, marque le carrefour.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibro-ciment avec léger coyau, et demi croupe, cheminée brique.

Façade :

Façade disparate

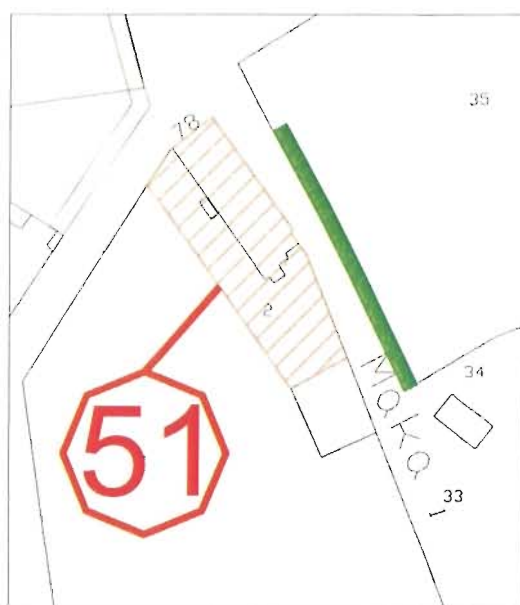
Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues.

Clôtures et plantations :



78 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 2



ELEMENT BÂTI N°52

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel situé à l'alignement de type R+C.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibrociment avec léger coyau et demi croupe, cheminée brique.

Façade :

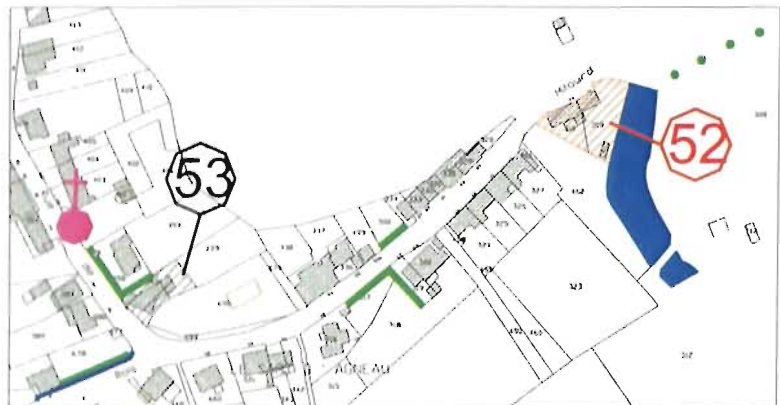
Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues. Ornementation en brique
Menuiseries en bois peint.
Enduit sur rue
Volets divers

Clôtures et plantations :



74 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 309-310



ELEMENT BÂTI N°53

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type maison de bourg situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibrociment, cheminée brique.

Faîtage en terre cuite

Tabatière

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois peint, volets à écharpe.

Ornementation

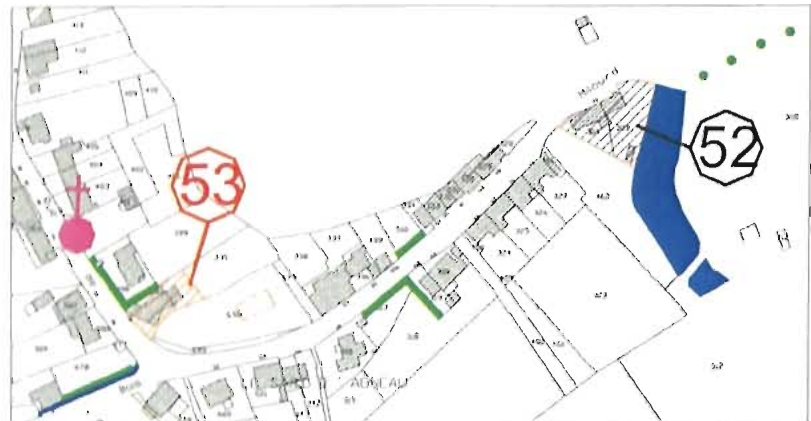
Clôtures et plantations :

Pas de clôture.



49 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n°339



ELEMENT BÂTI N°54

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibro-ciment et demi groupe
Lucarne axée sur l'entrée

Façade :

Maçonnerie enduite.

Clôtures et plantations :

.

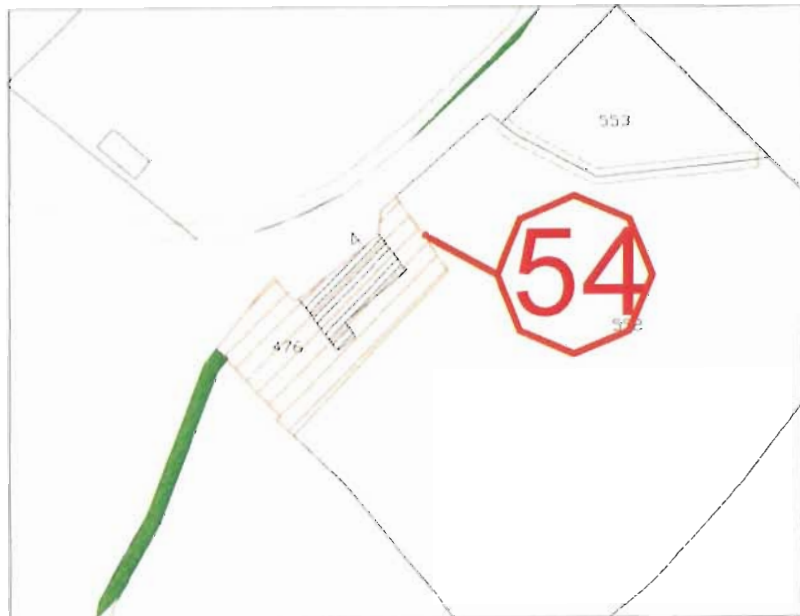
Divers

Sur l'emprise de l'ancien château de la Lobiette



4 Rue de la Lobiette

Parcelles cadastrales n° 476



ELEMENT BÂTI N°55

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Bâtiment dit de la "pêcherie"

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises de fibro-ciment avec coyaux, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement pierres bleues.

Ornementation en brique

Menuiseries en bois peint.

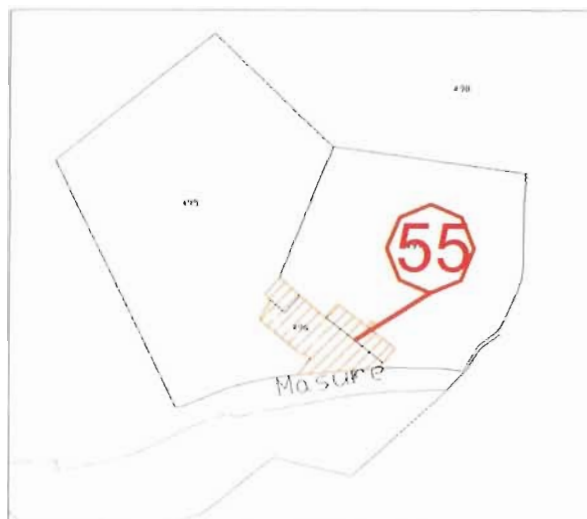
Clôtures et plantations :

Clôture formée par une haie végétale.



8 chemin de la Masure

Parcelles cadastrales n° 496



ELEMENT BÂTI N°41

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, brique.
Lucarne

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

clôture formée par une haie végétale.



Rue

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°57

Type et implantation :

Ensemble de constructions lié à l'étang de la Galoperie de qualité

Toitures :

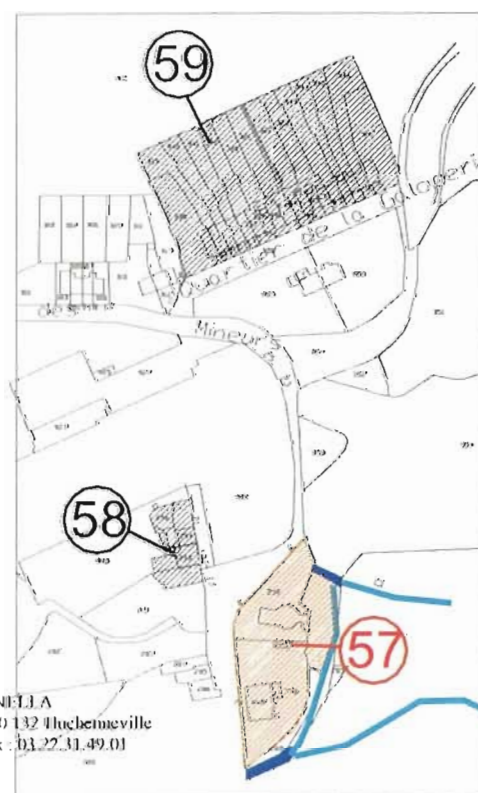
Façade :

Clôtures et plantations :



2-4 Rue de la Galoperie

Parcelles cadastrales n° 1040-290-1041



ELEMENT BÂTI N°58

Type et implantation :
Ancienne forge (?).

Toitures :
Couverture à deux versants en ardoises
avec coyau et demi croupe, cheminée
brique
lucarnes

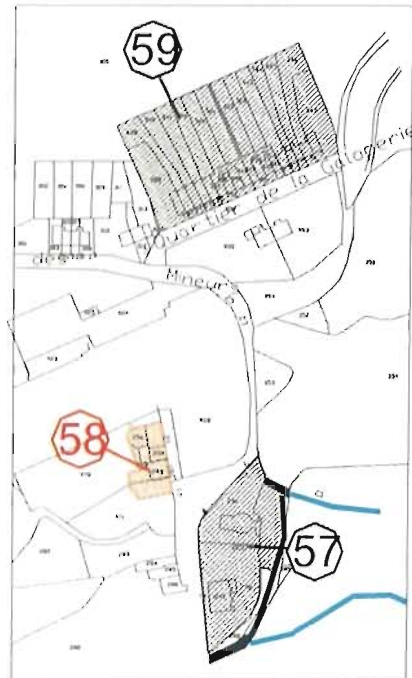
Façade :
Maçonnerie brique
Ornementation
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :
Grille d'entrée.



17-19-21 Rue de la Galoperie

Parcelles cadastrales n° 293-294-295-
296



ELEMENT BÂTI N°59

Type et implantation :

Ensemble d'habitations, de type logement ouvrier
Maisons accolées (R+1+C) situées en retrait d'alignement.

Toitures :

Couvertures généralement en tuile à deux pans parallèles à la rue, cheminées en briques.

Lucarnes

Façade :

maçonnerie brique parfois enduite,
Menuiseries divers.

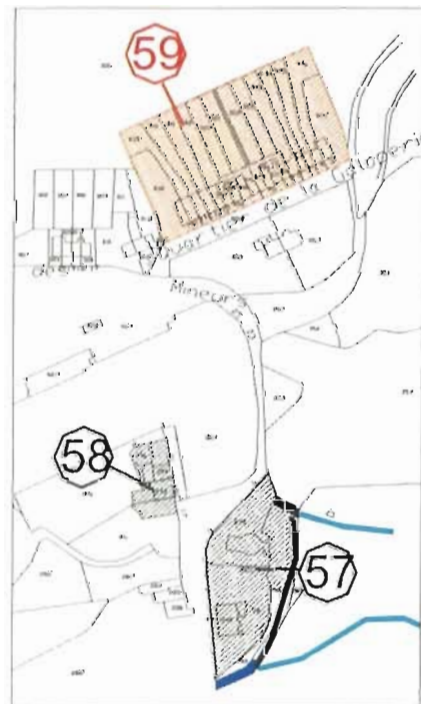
Clôtures et plantations :

divers.



Quartier de la Galopierie

Parcelles cadastrales n°



ELEMENT BÂTI N°60

Type et implantation :

Maison de ville R1C en retrait d'alignement

Toitures :

Couverture en ardoise avec brisis et terrasson. Epis de faîtage
Chéneau habillage bois.
Lucarne en bois dans le brisis, couverture en ardoise Arêtier à joint fermé.
Cheminées en maçonnerie de brique pleine.

Façade :

Maçonnerie enduite. Soubassement marqué.
Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en brique surmonté d'une grille



17-19 Rue des Anorettes

Parcelles cadastrales n° 254



ELEMENT BÂTI N°61

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé à l'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en fibrociment, cheminée brique, châssis de toit.

Façade :

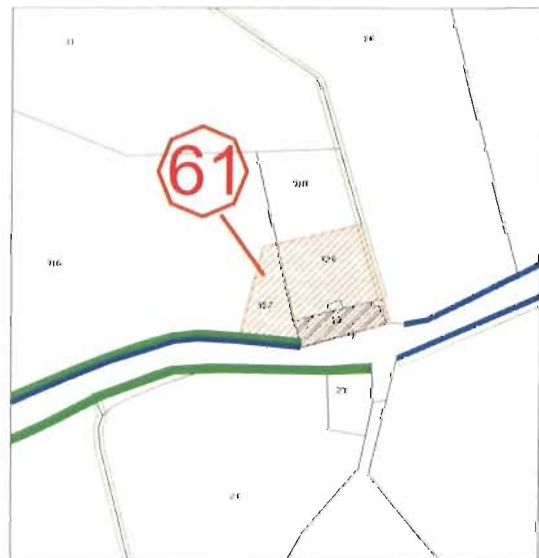
Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues. Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :



9 Rue des Anorettes

Parcelles cadastrales n° 13-917-919



ELEMENT BÂTI N°62

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises et fibrociment avec demi-croupe, cheminée brique, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues. Menuiseries en bois verni.

Clôtures et plantations :

Haie végétale.



3-5 Rue du Pont des Boeufs

Parcelles cadastrales n° 540-541



ELEMENT BÂTI N°63

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises fibro ciment et demi croupe, cheminée brique.

Façade :

Maçonnerie brique enduite
Menuiseries en bois.

Clôtures et plantations :



79 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 114-115-1036



ELEMENT BÂTI N°64

Type et implantation :

Ferme en "L" situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises à la, cheminée brique.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, chaînage et encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois vernis.

Clôtures et plantations :



65 Rue de Momignies

Parcelles cadastrales n° 38



ELEMENT BÂTI N°65

Type et implantation :
École de type R+1+C

Toitures :
Couverture en ardoise à 2 pans, parallèle à la rue.
Cheminées brique.

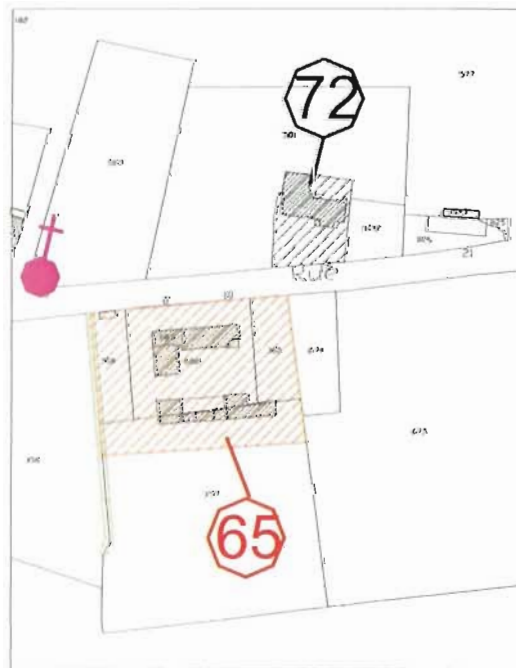
Façade :
Maçonnerie brique et appui en pierre bleue

Clôtures et plantations :
Mur bahut, pile et lisse horizontale



8-10 Rue du Roi Albert 1er

Parcelles cadastrales n° 688-687-358-360



ELEMENT BÂTI N°66

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement. Marque le carrefour

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, brique.

Lucarnes

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues.

Menuiseries en bois verni.

Clôtures et plantations :

Grillage



20 Rue du Point du Jour

Parcelles cadastrales n° 237



ELEMENT BÂTI N°67

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement, perpendiculaire à la voie.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises et fibro ciment, cheminée brique, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues.

Clôtures et plantations :

Haie végétale.



8 Ruelle Vitou

Parcelles cadastrales n° 1177-1178



ELEMENT BÂTI N°68

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement, parallèle à la voie.

Toitures :

Couverture à quatre versants en ardoises fibro ciment, cheminée brique, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues. Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en moellons, pile et lisse.



39 Rue des Anorelles

Parcelles cadastrales n° 488-489-490



ELEMENT BÂTI N°69

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises fibro ciment avec demi-croupe, cheminée brique, faîtage en terre cuite.

Façade :

Maçonnerie en moellons de pierre, encadrement brique et pierres bleues. Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Haie végétale.



73-75 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 1040-1041-1042



ELEMENT BÂTI N°70

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises fibro ciment, cheminée brique.

Façade :

Maçonnerie en brique peinte, encadrement brique et pierres bleues (?). Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

grillage



6 Rue du Sart Agneau

Parcelles cadastrales n° 372-373-374



ELEMENT BÂTI N°71

Type et implantation :

Maison de bourg situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, brique.

Façade :

Maçonnerie brique pleine, encadrement pierres bleues.

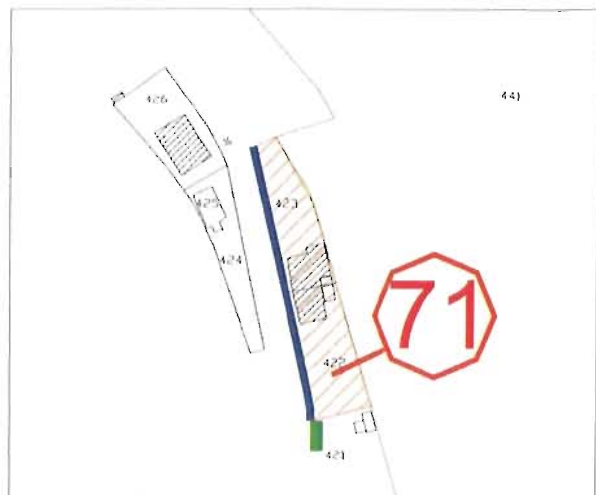
Clôtures et plantations :

Mur bahut brique et piles.



25 Rue de Milourd

Parcelles cadastrales n° 422-423



ELEMENT BÂTI N°72

Type et implantation :

Bâtiment traditionnel type longère situé en retrait d'alignement.

Toitures :

Couverture à deux versants en ardoises, cheminée briques.

Façade :

Maçonnerie en maçonnerie de brique pleine, appuis et linteaux en pierres bleues.

Menuiseries en bois peint.

Clôtures et plantations :

Mur bahut en moellons, pile et lisse



19 Rue du Roi Albert 1er

Parcelles cadastrales n° 581

